



PREMIER MINISTRE

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 17 novembre 2014

**Discours de Manuel VALLS, Premier ministre
à la clôture du colloque « La RSE en actes » - Plateforme RSE
au Conseil économique, social et environnemental
Lundi 17 novembre 2014**

Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental,
Monsieur le Commissaire à la Stratégie et à la Prospective,
Monsieur le Président de la plateforme RSE,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver dans cette belle enceinte du Conseil économique, social et environnemental où je me suis exprimé en juillet dernier à l'occasion de la grande conférence sociale. Et au fond, quel meilleur lieu que le Palais d'Iéna, Monsieur le Président, pour accueillir une nouvelle fois des débats passionnants avec des acteurs, vous l'avez dit, mobilisés. Et je sais combien le CESE a placé... place la responsabilité sociétale des entreprises au cœur de ses travaux et les avis et les rapports que vous avez adoptés, fournissent à ce titre une matière précieuse que chacun devrait lire et relire parce que parfois on a le sentiment qu'on va inventer des nouvelles propositions ou des nouvelles formules, alors qu'elles existent déjà.

Je me réjouis que FRANCE STRATEGIE et le CESE se soient associés, cher Jean PISANI-FERRY et Jean-Paul DELEVOYE, pour vous réunir à l'occasion du premier anniversaire de la plateforme RSE et alors que votre mandat touche à son terme, cher Patrick PIERRON, je veux vous remercier pour votre investissement et votre engagement dans ce beau projet que vous avez réussi à faire sortir... d'une forme de vocabulaire à un nouveau langage si je comprends bien les propos que vous nous avez tenus il y a un instant.

Avec cette plateforme RSE, nous avons un espace de dialogue aussi singulier qu'exemplaire et d'une manière générale, nous devons soutenir, appuyer, développer tout ce qui permet précisément ces dialogues singuliers et exemplaires et on ne peut pas appréhender, gouverner une société sans être au contact permanent des différents acteurs – c'est ce qu'on appelle la démocratie représentative, la démocratie sociale mais aussi la démocratie participative qui nécessite en permanence ce dialogue bien sûr vertical mais d'abord horizontal.

Ce dialogue, il est singulier car il est rare, trop rare, de voir les représentants des entreprises, les représentations syndicales et les acteurs associatifs se retrouver pour proposer ensemble aux pouvoirs publics la mise en place d'une structure de concertation. Et ce dialogue est

exemplaire parce que vous avez su inventer collectivement un mode de fonctionnement collaboratif efficace.

Chacun sait qu'il n'est pas aisé de rassembler des organisations aussi diverses que les vôtres ; cependant vous avez su, au-delà de vos revendications spécifiques, construire une plateforme vivante capable de se positionner dans le débat public. C'est un acquis important et qu'il convient bien sûr de préserver. Ceci n'empêche pas l'expression de positions divergentes mais chacun le sent bien, faire progresser la RSE passe nécessairement par une compréhension des positions et des intérêts de chacun. La RSE, c'est important de le souligner, n'oppose pas les uns aux autres – entreprises et citoyens, entreprises et pouvoirs publics, pouvoirs publics et citoyens – bien au contraire ; elle permet de donner du sens, de créer du lien, d'être une force de proposition, de changement et de progrès.

Alors il nous faut passer du constat aux actes comme nous y invite l'intitulé de cette journée, l'intitulé de votre colloque. Nous devons construire un modèle de développement qui intègre les limites évidentes de notre milieu naturel et qui prenne en compte les intérêts des générations futures. C'est un impératif absolu. Au fond quel est le rôle d'un gouvernement, quel est le rôle d'un moment de réflexion comme le vôtre ? Quelle est l'attente principale de la société aujourd'hui ? C'est d'éclairer l'avenir. Nous vivons une crise de l'avenir. Et si aujourd'hui, une société doute, s'il y a cette crise de confiance que vous avez évoquée, Monsieur le Président, à l'égard du politique, s'il y a ce repli sur soi, s'il y a cette tentation absurde de revisiter le passé comme un moment merveilleux par rapport aux difficultés que nous connaissons aujourd'hui, c'est parce qu'il y a une crise de l'avenir. FRANCE STRATEGIE d'ailleurs nous a éclairés sur l'avenir d'ici à 2025. Il ne s'agit pas évidemment de refuser de répondre à l'attente de nos concitoyens, à l'attente immédiate, et on le voit bien en termes de chômage, de précarité, de pouvoir d'achat, ce sont des attentes, il y a même une urgence et une urgence sociale – mais nous ne pouvons pas le faire si nous n'avons pas une vision claire de l'avenir. Et il appartient aux responsables politiques, pas seulement... aux responsables, aux élites d'une société, aux intellectuels – et je me refuse, moi, de participer à une critique permanente de nos élites, une société sans élites est une société qui n'est pas capable d'imaginer l'avenir – mais nous devons donc éclairer davantage nos concitoyens sur les grands enjeux du moment et sur les grands enjeux de l'avenir. C'est un impératif absolu, donc c'est un impératif social, économique et c'est même un impératif moral auquel aucun d'entre nous ne peut se soustraire.

Et les entreprises ont bien évidemment dans ce débat que je trace trop rapidement à coups de serpe, un rôle essentiel à jouer. Je m'exprime souvent sur l'entreprise et avec les mêmes mots – ça dépend de l'endroit, les mots peuvent prendre plus ou moins de force grâce au jeu des médias – mais ce que je dis aujourd'hui, je l'ai dit dans d'autres enceintes. Les entreprises sont au cœur de notre organisation sociale – pardon de la banalité du propos, même si parfois il peut surprendre ailleurs – et elles sont bien plus que des personnes morales ; elles agissent sur leur environnement au travers d'un système d'interactions complexes ; on le voit malheureusement à chaque fois que l'une d'entre elles vient à disparaître. C'est un drame pour celles et ceux qui l'ont créée, pour celles et ceux qui y travaillent et plus largement, souvent, pour tout un territoire qui s'en trouve durablement atteint.

Oui, les entreprises ont donc une responsabilité qui dépasse le cadre stricto sensu de leur activité et il est logique, normal, qu'un Premier ministre qui a en charge le gouvernement de la France, évoque la question de l'entreprise – et pardon de cette connotation plus personnelle – qu'un Premier ministre de gauche aborde les questions de l'entreprise et donc du travail, c'est une question évidemment essentielle dans une réflexion sur cette question tout à fait essentielle.

Sur cette responsabilité, moi je veux affirmer ici que les entreprises en sont de plus en plus conscientes, pas seulement sous la pression des parties prenantes – clients, salariés, banquiers, actionnaires, élus et population des territoires où elles opèrent, où elles agissent, où elles sont implantées, même si bien sûr, il ne faut pas se le cacher, c'est un moteur puissant – mais aussi elles agissent par conviction et engagement de leurs dirigeants. Je pourrais citer évidemment des centaines d'exemples, il y en a deux qui me viennent à l'esprit, de NATURE ET DECOUVERTES qui reverse 10% de ses bénéfices à des associations écologiques ou à l'entreprise L'OREAL que j'ai visitée il y a quelques jours, qui investit depuis de nombreuses années dans la promotion de l'égalité des chances à l'école, et tant d'autres et heureusement tant d'autres.

L'originalité de cette démarche, vous la connaissez tous ici, elle implique précisément toutes les parties prenantes de l'entreprise, à l'intérieur et autour de l'entreprise, c'est ce qui fait sa force, bien plus que l'engagement citoyen ou humaniste du seul dirigeant d'entreprise, pour échapper à une vision uniquement paternaliste ou revenir à ce qu'était le christianisme social du 19^e siècle. C'est une construction collective, partenariale et même souvent contractuelle qui est en marche. Regardez les accords RSE de plus en plus nombreux à être signés dans les entreprises multinationales avec des fédérations syndicales mondiales. De grands groupes français ont été pionniers dans ce domaine : EDF, RHODIA ou DANONE. L'entreprise en sort plus forte... en est plus forte et c'est de cela qu'il faut convaincre pour progresser encore.

L'entreprise responsable ne peut pas être un slogan, mais une exigence ; pour elle-même d'abord, car nous savons qu'une entreprise qui maîtrise ses risques - risques opérationnels, risques d'image et de réputation, risques sociaux - est une entreprise plus performante ; exigence ensuite pour la société toute entière. Et c'est là le sens de la démarche RSE. Des textes internationaux en ont jeté les bases : principe des Nations Unies pour les entreprises et les droits de l'homme, principe directeur de l'OCDE, ligne directrice de la norme ISO 26.000. Et vous connaissez tous, vous les avez sans doute évoqués, ces référentiels. Il faut toujours être attentif aux référentiels et aux normes internationales, dans le domaine économique et social, avant de les mettre en cause. Mais je veux partager avec vous une conviction et une ambition : le premier référentiel de la RSE, vous l'avez dit d'une certaine manière, Monsieur le Président, ce doit être celui de l'Europe. Et dans ce domaine comme dans tant d'autres, nous avons un besoin de clients d'Europe, parce que c'est à ce niveau que nous pouvons nous donner l'ambition collective la plus élevée. Nous avons besoin de plus d'Europe et pas de moins d'Europe. Nous devons en particulier faire de la RSE une exigence dans les négociations commerciales que nous avons à conduire et qui sont en cours aujourd'hui entre l'Europe et d'autres continents. Nos entreprises ont tout à y gagner car elles ont été en avance dans l'évaluation de leurs pratiques.

Il s'agit aussi, ne nous trompons pas, contrairement d'ailleurs à ce qui est parfois dit, d'un enjeu concurrentiel : tout le monde doit jouer avec les mêmes règles. Les entreprises qui se sont engagées plus avant dans la maîtrise des risques sociaux ou environnementaux, ne doivent pas s'en trouver pénalisées dans la compétition mondiale. La question de la notation des entreprises est cruciale. On voit bien à quel point celle-ci peut jouer dans leur politique de développement. L'Europe ne doit pas rester en retrait sur cette question ; il nous faut peser dans l'établissement des standards internationaux et la France devra être offensive sur ce point dans le cadre de la nouvelle Commission européenne, celle-ci aura à se saisir au plus vite de ces questions.

L'exemple récent de l'accord sur le climat au sein de l'Union européenne nous montre que l'on peut avancer ensemble et 2015 s'annonce comme une année importante, essentielle pour l'avenir, pour la protection de la planète. Après un accord historique entre la Chine et les Etats-Unis, les regards vont se tourner vers la France. La conférence Paris Climat de

2015 nous donnera l'occasion et l'obligation de montrer là aussi notre exemplarité ; exemplarité en particulier dans la création de dynamiques collectives pour conduire à des accords et à cet égard, RSE et protection de la planète se rejoignent.

Construire un standard européen en matière de RSE, standard qui fasse autorité et serve de modèle dans le monde : voilà une belle ambition. L'adoption de la directive sur le reporting extra-financier des entreprises montre que nous savons d'ores et déjà poser des exigences.

Si la France veut mener le débat européen, elle doit donc consolider ses propres acquis en matière de RSE. Dans ce sens, la plateforme qui vous rassemble, qui nous rassemble aujourd'hui est là pour accompagner les entreprises et mieux identifier les demandes de la société civile. C'est donc un outil de travail important pour vous tous. Je connais les difficultés que vous avez rencontrées au début de cette expérimentation mais cette année a permis un nécessaire rodage et le fait que ces buts soient cernés, montrent bien – et vous le soulignez vous-même – le travail accompli depuis un an, que la plateforme a rempli un de ses objectifs, être un espace de dialogue, poser les problèmes, engager désormais des solutions.

C'est pourquoi la plateforme RSE doit entrer dans sa deuxième phase ; elle doit pour cela poursuivre et approfondir le travail de concertation et de proposition qui permette de réfléchir à des outils d'accompagnement des acteurs dans leur démarche et valoriser les acquis.

Le débat sur le RSE est d'une très grande vitalité en France. Nous avons su, me semble-t-il, dépasser le débat récurrent entre d'un côté partisans de la norme légale et réglementaire et de l'autre, partisans de la stricte approche volontaire, le soft law. C'est d'ailleurs une alerte que l'on entend souvent, émanant des entreprises : mieux vaut moins de normes obligatoires et plus de conviction volontaire. Je ne m'y oppose pas, il faut être pragmatique, faire la démonstration au quotidien de l'exemplarité est la meilleure pédagogie ; et je sais – je le rappelais – que l'engagement de nombre de dirigeants, est sincère.

Il faut que cet esprit de responsabilité soit mieux partagé et cela notamment au-delà des seules grandes entreprises. Les nombreuses expériences territoriales que vous avez mises en avant aujourd'hui, montrent combien ces démarches peuvent être profitables à tous les niveaux. L'implication des TPE et des PME constitue un axe à développer. Cela implique naturellement des outils adaptés. Les organisations professionnelles ont un rôle déterminant à jouer pour diffuser les bonnes pratiques. Sur ce terrain, rien ne se fera sans leur relai et il nous appartient à tous, ici, de les encourager.

Vos ateliers thématiques tout au long de cette journée ont mis en lumière une évidence : nous pouvons progresser dans l'élaboration d'une véritable stratégie nationale en matière de RSE. Des travaux très utiles ont été menés depuis deux ans – je pense par exemple à la mission BROVELLI, DRAGO, MOLINIER, qui a fait de nombreuses propositions, je pense à l'expérience de... (*mot incompris...*) sur la notation, je pense bien sûr à vos propres réflexions et débats.

Nous nous sommes dotés d'un outil important en matière de RSE : il s'agit de l'obligation faite à toutes les grandes entreprises de publier chaque année des informations sociales et environnementales en plus de leurs comptes. C'est ce que l'on appelle le reporting extra-financier. La France a adopté le dispositif le plus complet parmi les pays de l'OCDE. Il permet de faire progresser la transparence de l'action des entreprises à l'égard de l'ensemble des parties prenantes. Chacun mesure le chemin qu'il a fallu parcourir pour en arriver là. Et vos travaux montrent que ce dispositif doit être conforté et rendu plus fiable. L'évolution du cadre réglementaire européen, là aussi, nous y invite.

Ce type d'instrument a besoin de temps pour produire ses effets et nous devons donc capitaliser sur l'expérience acquise. Nous devons aussi gommer ses faiblesses pour en faire un outil qui compte dans les décisions stratégiques des entreprises.

Je sais que la question de la relation donneur d'ordres – sous-traitants n'est jamais simple. La mondialisation ne peut être le prétexte à une dilution des responsabilités, en profitant d'une échelle de valeurs toujours plus fragmentée. Dans le même temps, il est évident que nous ne pouvons avancer seuls sur le sujet. Nous avons créé au sein de l'Etat une instance qui travaille sur ce dossier. Elle est chargée de veiller à ce que les principes de l'OCDE édités à l'attention des entreprises multinationales, soient bien respectés. Cette instance, on l'appelle le point de contact national. Ce n'est pas un intitulé très clair pour l'homme de la rue et sans doute un jour faudra-t-il le changer pour lui donner plus de visibilité ; mais c'est son nom officiel dans tous les pays de l'OCDE. Le nôtre est très actif grâce au rôle joué par les syndicats et les organisations patronales en son sein. Un exemple très concret : le rapport sur la responsabilité des multinationales du secteur textile-habillement à la suite du drame du Rana Plaza et cet exemple en est la démonstration. Mais l'activité de ces points de contact demeure inégale suivant les pays et doit donc être renforcée pour peser davantage sur la gouvernance des entreprises.

En tant que donneurs d'ordres, les pouvoirs publics, l'Etat comme les collectivités territoriales, ont également un rôle à jouer et donc une grande responsabilité. Les exigences liées aux marchés publics sont un puissant levier. Là aussi, il ne s'agit pas d'introduire une conditionnalité mais d'engager une démarche vertueuse d'exigence réciproque. La recherche du moindre coût à court terme n'est pas toujours un gage d'efficacité dans la durée surtout en matière environnementale ou en matière sociale. L'appréciation d'un coût global incluant donc toutes ces dimensions, doit faire partie de la fonction même d'achat public.

Mesdames et Messieurs, c'est donc un programme d'ensemble, cohérent que vous construisez, que nous construisons en matière de développement de la RSE ; cohérent entre l'Etat et les entreprises, cohérent aussi, je l'ai dit, entre la France et l'Europe. L'esprit qui a présidé à cette journée doit nous permettre de poursuivre sur cette dynamique et de poursuivre – je veux y insister en concluant – sur le long terme. On parle souvent – et vous l'évoquez souvent d'ailleurs, Monsieur DELEVOYE – de la dictature de l'urgence, du court terme, qui s'impose dans les entreprises et qui s'impose partout – le Premier ministre que je suis peut en témoigner. Bien sûr, je l'évoquais aussi il y a un instant, il faut être réactif, mobile, savoir répondre aux urgences, s'adapter aux attentes nouvelles, à l'environnement qui évolue. Et c'est vrai quand on dirige une entreprise, c'est vrai quand on gouverne.

Mais nous avons bien, tous ici, que lorsque le court terme devient dictature, qu'il devient le seul horizon, la seule boussole, alors plus rien n'est possible. Plus d'investissement qui suppose du temps long. Investissement dans les hommes et les femmes par l'éducation, investissement dans la planète et sa préservation pour les générations futures – quelle grande responsabilité ! – et investissement pour le développement équitable et qui profite à tous. C'est pour ça que je veux insister sur l'avenir. Et le RSE, c'est le contrepied de cette exigence, de cette dictature de l'immédiateté. Le RSE, c'est en quelque sorte, le développement durable de l'entreprise. C'est une vision et une pratique du temps long, une pratique qui doit s'installer pour donner ses fruits et produire ses résultats. Dans notre débat public entre les parties prenantes, entre l'Etat et les représentants du patronat, des syndicats et du monde associatif, j'aimerais que l'on quitte plus souvent la revendication de l'instant même s'il faut aussi l'entendre, pour partager davantage la mission du futur que nous avons à construire et un futur forcément responsable.

Merci donc Mesdames et Messieurs, pour vos travaux. Merci par vos travaux d'apporter votre contribution à cette ambition et de promouvoir un choix, celui de la RSE - j'espère que

ma présence en concluant vos travaux lui donneront encore davantage de publicité - de promouvoir un choix qui est le gage de notre compétitivité d'aujourd'hui et de demain mais aussi d'un mieux vivre. Je vous remercie.